

La dette se paie sur le dos de la Défense ?

Alors que les effectifs de la Défense représentent 10% de la Fonction Publique d'Etat, ses efforts en matière de suppression de postes sont à hauteur de 60 % !

Et dire que chacun devait contribuer à réduire la dette... Les mauvaises langues disent même qu'en 2015, l'augmentation des effectifs de l'éducation nationale se fera sur le dos de la défense.

Il n'y aura quasiment pas de déflation dans la fonction publique d'Etat, alors que le ministère de la défense va perdre 7500 postes. C'est parce que la Défense fait partie de ces ministères jugés « non prioritaires » et qui doivent faire des économies disent certains...

11879 emplois vont donc disparaître en 2015, mais les ministères qui supporteront la quasi-totalité de ces suppressions sont la Défense (7500) et le ministère des finances et de l'économie (2491) permettant la création de 9561 postes pour l'enseignement, 635 pour la justice et 405 pour la sécurité.

Les phénomènes instables et dangereux d'un monde toujours incertain, doivent amener la France à considérer que la Défense est également un ministère prioritaire et non une simple variable d'ajustement pour le porte-monnaie public.

D'ailleurs lors de son audition du 7 octobre dernier le Chef d'Etat Major des Armées, le général De Villiers, a lancé devant les parlementaires de la commission de la Défense, ce que certains qualifient de cri d'alarme.

C'est un homme en colère qui n'a pas hésité à exprimer ses convictions et à dire que les Recettes Exceptionnelles sont absolument vitales pour les armées et que s'il faut faire sans elles, eh bien on fera sans lui...

Il a terminé son audition en déclarant : *"Mesdames et messieurs les députés, il n'y a pas de gras dans nos armées. On attaque le muscle, alors que la situation sécuritaire se dégrade ! C'est mon devoir de vous le dire"*.

A méditer, mais d'urgence !

Luc SCAPPINI